

## **Fusion Absorption de Sanad par Atlanta**

Le conseil d'administration de la Compagnie d'Assurances Atlanta, qui s'est réuni le 1<sup>er</sup> juin 2020 sous la présidence de Monsieur Mohamed Hassan BENSALAH, a arrêté les termes du projet de fusion par voie d'absorption par Atlanta de Sanad, filiale détenue à hauteur de 99,96% par Atlanta.

Ce rapprochement est envisagé aux fins de créer une synergie dans les structures, les expertises, les moyens et les ressources d'Atlanta et de Sanad et permettra au nouvel ensemble issu de la fusion de se positionner comme l'assureur marocain de référence sur le marché.

La fusion sera réalisée sur la base d'une parité d'échange à raison de 11 actions Atlanta pour 1 action Sanad.

La fusion sera soumise à des conditions usuelles, notamment l'obtention de l'agrément de la fusion et de l'accord portant sur le transfert de la totalité du patrimoine de Sanad à Atlanta par l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale, l'obtention du visa de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux sur le prospectus relatif à la fusion et l'approbation de la fusion par les assemblées générales extraordinaires des actionnaires de Sanad et d'Atlanta.

Sous réserve de la levée des conditions susvisées, la fusion sera effective fin septembre 2020.